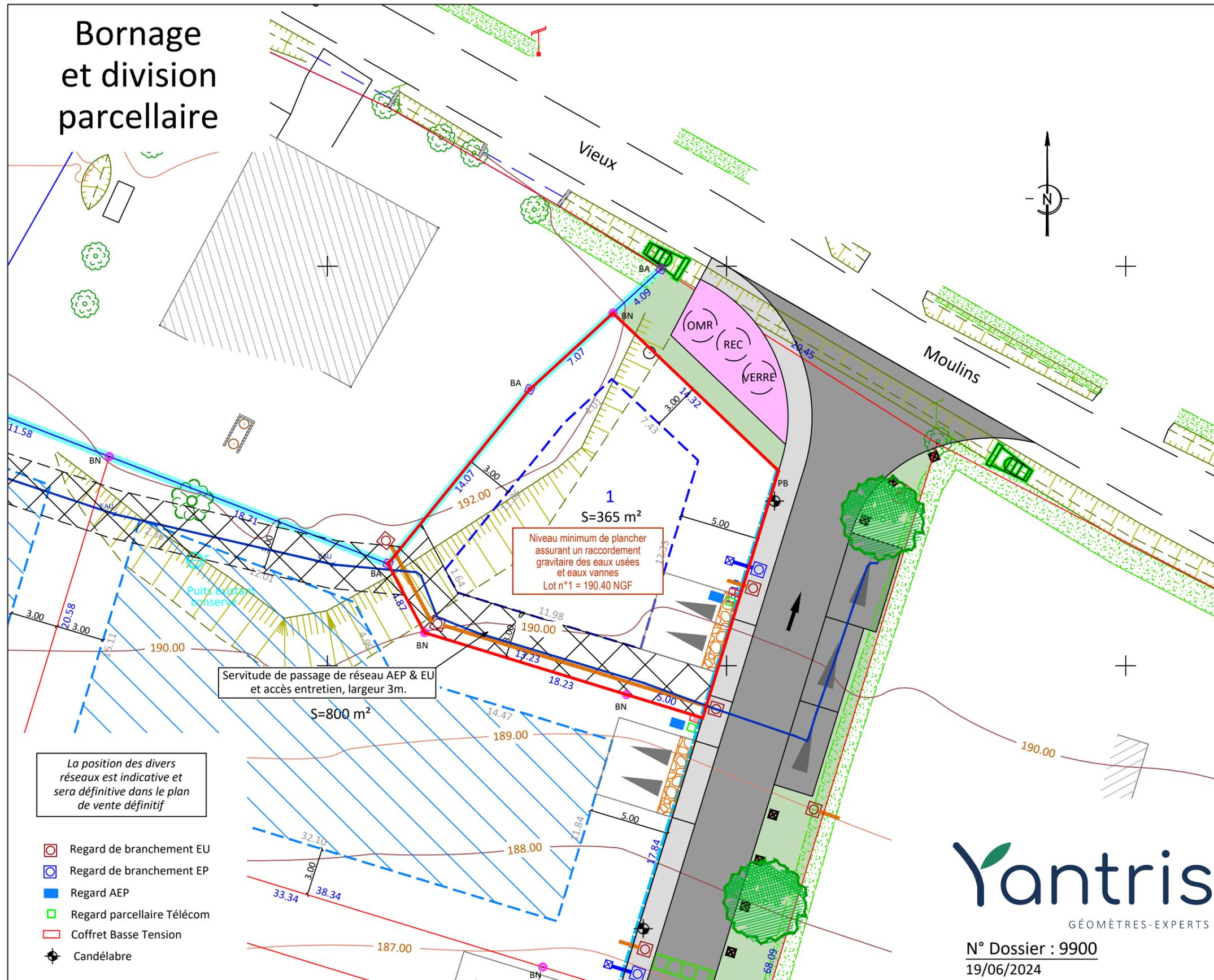


Bornage et division parcellaire



Lot 1

Section : A

Parcelles n° : 966 et 968

Surface du lot : 365 m²

Surface de plancher : 150 m²

LEGENDE

- BN Borne OGE nouvelle
- BA Borne OGE existante
- Clôture existante
- Périmètre du lot
- Bordure agglo
- Mur de clôture à créer par l'aménageur

Implantations habitat :

- ▭ Plage constructible en R+1 ou RDC
- ▭ Plage constructible en RDC uniquement
- ▭ Servitude de passage de réseau HTA, largeur 3m.
- ▭ Servitude de passage de réseau AEP & EU, largeur 3m.
- ▭ Haie existante à conserver et à renforcer
- ▭ "Zone non-aedificandi - Haie" largeur 2m
- ▭ Stationnements privés non clos (emprise minimale 5,00m x 5,00m) réalisés par les pétitionnaires des permis de construire
- ▭ Stationnements privés non clos commandés (emprise minimale 3,00m x 10,00m) réalisés par les pétitionnaires des permis de construire
- ▭ Mélange de sable et de graviers (GNT 0/20)

Stationnements visiteurs:

- ▭ Stationnement visiteur

Système viarie :

- ▭ Chaussée
- ▭ Marquage au sol
- ▭ Trottoir et accès aux lots
- ▭ Cheminement piéton
- ▭ Aire OM
- ↔ Sens de circulation

Espaces verts :

- ▭ Revêtement perméable (dalles gazon ou autres)
- ▭ Espace vert
- ▭ Potelets bois
- Arbre nouveau à planter

Yantris
GÉOMÈTRES-EXPERTS

N° Dossier : 9900
19/06/2024

La position des divers réseaux est indicative et sera définitive dans le plan de vente définitif

- Regard de branchement EU
- Regard de branchement EP
- Regard AEP
- Regard parcellaire Télécom
- Coffret Basse Tension
- Candélabre

Plan d'ensemble
Lotissement "L'ESTRADE"
Sainte-Livrade

